



Interview Europe

La Polynésie française, Présidente de l'OCTA en 2018



La 16^{ème} conférence ministérielle de l'Association des Pays et Territoires d'Outre-mer (OCTA) s'est déroulée à Bruxelles le 22 février 2018. La Polynésie française a été élue à la présidence de cette organisation pour l'année 2018. Nous avons interviewé à ce sujet le Vice-président de la Polynésie française, M. Teva Rochfritsch, qui a été

mandaté par le Président du Pays, M. Edouard Fritch pour conduire la délégation de la Polynésie française car le chef de l'exécutif polynésien ne pouvait s'absenter du Fenua.

Monsieur le Vice-président, qu'est-ce que l'Association des Pays et Territoires d'Outre-mer (OCTA) et quel est l'intérêt pour la Polynésie française d'y appartenir?

« L'Association des Pays et Territoires d'Outre-mer (OCTA) est une organisation internationale importante réunissant les 25 Pays et Territoires d'Outre-Mer associés à l'Union européenne et ses 28 Etats membres grâce aux liens particuliers qu'ils entretiennent avec le Danemark, la France, les Pays-Bas et le Royaume Uni. Pour en assurer le fonctionnement elle dispose d'un secrétariat à Bruxelles, d'un comité exécutif et de groupes de travail se réunissant régulièrement. Sa vocation première est la défense des intérêts de ses membres et de travailler collectivement pour le développement durable des PTOM à travers le dialogue».

« L'intérêt de la Polynésie française et des autres PTOM d'y participer est multiple. Tout d'abord, l'OCTA nous offre une enceinte au sein de laquelle notre Pays peut faire entendre sa voix et porter celle des pays cousins du Pacifique sur des thèmes partagés tels que le changement climatique, la gestion des Océans, la biodiversité, les ressources naturelles etc...Deuxièmement un bloc de 25 PTOM unis politiquement sur des sujets d'intérêt commun est plus audible par l'Union européenne que la seule voix de la Polynésie, c'est le principe de 'l'union et la solidarité font la force'. Ceci s'avère souvent déterminant dans la négociation de financement sans oublier qu'au-delà de l'UE, la voix des PTOM est plus forte au niveau régional et même mondial. Enfin, l'OCTA est aussi un espace d'échanges d'information et de bonnes pratiques où l'on peut apprendre de nos partenaires et améliorer nos politiques publiques tout en promouvant l'engagement du secteur privé, les universités et la société civile ».

Monsieur le Vice-président, quels ont été les principaux éléments discutés et décisions prises pendant la 16^{ème} Conférence ministérielle de l'OCTA ?

« Cette conférence a été riche d'échanges avec la revue des programmes en cours tel le programme de « Stratégies Territoriales pour l'Innovation » (STI) pour lequel la Polynésie française a d'ailleurs remporté un appel à projets et lancé en 2017 une technique innovante de bioconversion de tourteaux de coprah à des fins d'aquaculture.

Au-delà des programmes en cours et à venir, les participants ont notamment discuté de sujets d'intérêt commun dont la gestion des Océans, le changement climatique, l'accès aux financements européens notamment aux programmes thématiques....

Enfin cette conférence nous a permis de définir une position commune vis-à-vis de l'Union européenne et du futur accord de partenariat entre l'UE et les 78 Pays d'Afrique subsaharienne, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) en vigueur à partir de 2021 (appelé communément « post-2020 »). Cette négociation constitue un enjeu majeur pour la Polynésie française et les PTOM car nous partageons jusqu'à présent le même instrument financier i.e le Fonds européen de développement. Les ACP du Pacifique sont nos voisins et pays frères et sont touchés par les mêmes problèmes

qui ignorent les frontières politiques, institutionnelles et administratives...sans compter notre appartenance aux mêmes organisations politiques (le Forum des îles du Pacifique) et techniques (la Communauté du Pacifique et le Programme Océanien pour l'environnement) ».

« La position post-2020 défendue par les PTOM recommande une politique européenne en faveur des pays ACP, une meilleure association des PTOM dans les instances de gouvernance politiques et technique mises en place dans chacun des trois bassins géographiques, un soutien financier et technique aux PTOM renforcé, ainsi qu'une meilleure accessibilité aux programmes thématiques de l'UE. J'ai d'ailleurs vigoureusement défendu les intérêts politiques et financiers de la Polynésie et des PTOM, compte-tenu de notre importance géostratégique et nos besoins ! Si l'Union européenne et ses Etats membres sont la première puissance maritime mondiale et a un rayonnement global c'est aussi grâce aux PTOM et à la Polynésie française avec nos 17 millions km² de zone économique exclusive !

A l'issue des discussions, la Polynésie française a été élue à l'unanimité à la présidence de la Conférence ministérielle de l'OCTA pour l'année 2018 (février 2018 à février 2019) et aussi membre à part entière du comité exécutif de l'OCTA. A ce titre j'ai souhaité que la nouvelle mandature soit placée sous la préservation de nos Océans. »

Tous ces éléments figurent dans la Déclaration ministérielle adoptée qui a servi de base de discussion au Forum UE-PTOM du 23 février.

Monsieur le Vice-président, quelles sont les implications de la Présidence de l'OCTA pour la Polynésie française?

« Pendant cette mandature, la Polynésie s'est engagé à mettre en œuvre la feuille de route définie par la déclaration ministérielle en partenariat avec les 24 autres PTOM. Cet engagement requiert aussi un travail de veille et de négociation permanente, une collaboration sans faille entre les services de notre administration, et une présence politique renforcée de la Polynésie française à Paris et à Bruxelles pour défendre les intérêts communs des PTOM.

Par exemple, en tant que de président de l'OCTA, la Polynésie française a dû intervenir au nom de l'ensemble des PTOM auprès de la Commission européenne en avril dernier pour défendre l'intérêt et la nécessité de poursuivre le programme BEST pour la protection et la préservation de la biodiversité. Compte-tenu de la richesse et la vulnérabilité de la biodiversité dans nos territoires, il est essentiel que ce type de programme puisse être pérennisé.

Cette présidence implique enfin l'organisation de la 17^{ème} conférence ministérielle de l'OCTA en Polynésie française lors du 1er semestre 2019 avec la tenue du Forum. Il s'agira d'un évènement très important pour le rayonnement de notre Pays et autres PTOM puisque l'Union européenne et l'ensemble des Pays et Territoires d'Outre-Mer ainsi que leurs Etats-membres seront présents à cette occasion. »

Pour plus d'informations sur le travail de l'OCTA, cliquez [ici](#)

Clôture du programme INTEGRE



Le projet INTEGRE (INItiatives des TERRitoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement), financé par l'Union européenne à hauteur de 12 millions d'euros (1,43 milliard XPF), piloté par la Polynésie française en tant qu'ordonnateur régional et mis en œuvre par la CPS (Communauté du Pacifique), s'est achevé en mars 2018, après 5 ans de mise en œuvre. Pendant cette période, INTEGRE a appuyé les démarches de gestion intégrée dans les zones côtières (GIZC) des quatre Pays et Territoires d'outre-mer européens du Pacifique (PTOM) : Polynésie française, Nouvelle Calédonie, Wallis-et-Futuna et Pitcairn. L'objectif du programme était de soutenir les initiatives des territoires en matière de gestion durable de l'environnement et de gestion intégrée des zones côtières et d'encourager une utilisation durable du littoral en conciliant le développement socio-économique et la sauvegarde du patrimoine biologique, écologique et culturel pour les populations actuelles et les générations futures.

Le programme a financé des actions au niveau de chaque territoire mais aussi au niveau régional (ateliers régionaux, échanges bilatéraux). Le volet régional du projet visait à renforcer la coopération régionale en matière de développement durable et de GIZC à travers deux actions principales : i) la création d'espaces de rencontre et de collaboration entre les PTOM et entre les pays de la région ; ii) la création d'outils d'échanges et la valorisation des expériences acquises par la capitalisation et la communication ou encore l'intégration dans les réseaux régionaux existants.

À l'échelle de la Polynésie française, le dispositif INTEGRE a renforcé les démarches de gestion participative et intégrée en concertation avec les acteurs locaux et pour le bénéfice des populations et de la protection des espaces naturels. Le programme s'est articulé autour de trois sites pilotes: les îles de Raiatea et Taha'a, la presqu'île de Tahiti ainsi que la baie et la vallée d'Opunohu, à Moorea. À l'échelle de ces sites pilotes, le projet INTEGRE a eu comme objectif de : accompagner un développement

économique durable, notamment en matière de tourisme ; participer à la maîtrise des menaces d'origines anthropiques ; dynamiser le processus de gestion participative et mobiliser plus efficacement les acteurs locaux ; contribuer à la gestion durable et intégrée des ressources naturelles et culturelles.

Sur le site de Raiatea–Taha'a, le projet INTEGRE a soutenu différentes actions dans trois domaines différents : la réduction des pollutions, le développement d'activités économiques durables et la mise en place d'une gestion durable et intégrée du lagon.



Dans le cadre de la réduction des pollutions, INTEGRE a soutenu les activités suivantes, pour un budget total de 28,5 M XPF :

- Gestion de la pollution terrigène et organique au travers de pratiques issues de la permaculture (opérateur : SARL Vaihuti Fresh).
- Valorisation des déchets d'abattoir (opérateur : Service du développement rural).
- Gestion des déchets professionnels (opérateur : Chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers).
- Réduction de l'usage des herbicides agricoles (opérateur : Commune de Taputapuatea).
- Mise en place de fermes et potagers pédagogiques bio dans les écoles primaires (opérateur : Commune de Taputapuatea).

Dans le cadre du développement d'activités économiques durables, le projet a financé les activités suivantes, pour un budget total de 23,5 M XPF :

- Valorisation et commercialisation des produits locaux à travers la construction et l'aménagement d'un faré à Tehurui (opérateur : Commune de Tumaraa).
- Développement d'une zone d'activités écotouristiques sur le site de Tiarere (opérateur : Commune de Taha'a).
- Création de jardins partagés et d'agriculture biologique (opérateur : Commune de Uturoa).

- Aménagement d'un site de multiactivités dédié à l'agriculture, le sport et le tourisme à Puohine (opérateur : Association Tamarii Puohine).

Dans le cadre de la mise en place d'une gestion durable et intégrée du lagon, le projet a soutenu les activités suivantes, pour un budget total de 18 M XPF :

- Élaboration d'un plan de gestion intégrée du lagon (opérateur : Communes du site et services techniques du pays).
- Préservation et valorisation du motu Punaeroa à Vaiaau (opérateur : Association Punaeroa).

Sur le deuxième site pilote de la Presqu'île de Tahiti (Taiarapu), le projet INTEGRE s'est intéressé à la réduction des impacts environnementaux, à la mise en place de mesures de gestion des ressources naturelles et culturelles et au développement d'activités lagunaires durables.

Dans le cadre de la réduction des impacts environnementaux (photo 1 ci-dessous), le projet a financé la mise en place d'outils pour développer l'agriculture biologique et gérer correctement les déchets agricoles, pour un budget total de 10 M XPF (opérateur : Association Biomarama).

Pour mettre en place des mesures de gestion des ressources naturelles et culturelles, INTEGRE a soutenu les projets suivants, pour un budget total de 10 M XPF (voir photo 2 ci-dessous):

- Mise en place de la gestion de l'aire protégée des ressources naturelles (Rahui) au Fenua Aihere (opérateur : DIREN).
- Gestion de la fréquentation de la rivière Aoma (opérateur : Commune de Taiarapu-Ouest).
- Préservation et valorisation des sites archéologiques du bassin versant de l'aire protégée de Maraetiria à Faaroa eu Fenua Aihere (opérateur : Service de la culture et du patrimoine).

Les actions financées par le projet qui ont contribué au développement d'activités lagunaires durables sur le site (voir photo n. 3 ci-dessous), pour un budget total de 52 M XPF, ont été les suivantes:

- Appui à la mise en place d'un réseau de "rahuis" en concertation avec les acteurs (opérateur : Service de la culture et du patrimoine, CRIOBE, communes).
- Développement de techniques d'élevage aquacoles à bas coûts à des fins de commercialisation et de réensemencement (opérateur : Coopérative des aquaculteurs de la Polynésie française).
- Harmonisation des réseaux de suivi de l'environnement dans le cadre d'une démarche participative (opérateur: Direction des ressources marines et minières).



Dans le troisième site pilote, la baie d'Opunohu située sur l'île de Moorea, le projet INTEGRE a promu trois actions majeures avec l'objectif d'améliorer la qualité environnementale et paysagère, promouvoir des activités écotouristiques et mettre en place une gouvernance locale dédiée au tourisme durable. Les actions financées ont été les suivantes, pour un budget total de 24 M XPF :

- Réduction de la pollution terrigène (voir photo 1 ci-dessous) (opérateur : Service du développement rural, CRIOBE).
- Réduction de l'usage des intrants organiques et chimiques dans l'agriculture (opérateur : Lycée agricole d'Opunohu).

Dans le domaine des activités écotouristiques, INTEGRE a soutenu les projets suivants, pour un budget total de 29 M XPF:

- Aménagement d'un parcours de découverte et d'interprétation ethnobotanique (voir photo 2 ci-dessous) (opérateur: Service de la culture et du patrimoine).
- Aménagement d'un parcours santé (opérateur : Service du développement rural et service jeunesse et sport).
- Mise en place d'une structure d'accueil touristique et culturelle (opérateur : Commune de Moorea).

Pour contribuer à la mise en place d'une gouvernance locale dédiée au tourisme durable, INTEGRE a soutenu le projet d'élaboration d'un plan de développement durable (voir photo 3 ci-dessous), pour un budget total de 21 M XPF (opérateur : CRIOBE, Commune de Moorea, CPS) .



À l'échelle de la Polynésie française et d'une manière transversale, le projet INTEGRE a également eu vocation à : améliorer la mise en réseau et les capacités de tous les acteurs impliqués dans la gestion de l'environnement ; évaluer l'organisation de la gestion et de la surveillance de la ZEE ainsi que les coûts de gestion dans le cadre de mesures d'atténuation des effets du changement climatique et d'adaptation ; et renforcer la filière « Agriculture biologique » afin de participer au développement d'une activité de production agricole plus respectueuse de l'environnement et moins consommatrice d'intrants.

Les actions de la composante territoriale ont été formulées au travers de nombreuses consultations et ont bénéficié d'une forte adhésion des acteurs locaux. L'approche adoptée pour la conception du programme a surtout eu des aspects positifs en permettant une implication étroite de tous les acteurs concernés dès le début du programme et une mise en œuvre très souple permettant de s'adapter à des circonstances changeantes ou des situations inattendues. Ceci semble avoir été un facteur déterminant dans le succès du programme et son appropriation élevée par les acteurs concernés. Ceci explique également la juste adéquation des actions mises en œuvre avec les besoins des populations et les souhaits des territoires.

Il y a peu de doute concernant la durabilité de la majorité des actions mises en œuvre dans le cadre du programme INTEGRE. Celles-ci, en effet étaient, soit inscrites dans des plans de développement existants, soit portées par des structures existantes,, soit bénéficiaient déjà d'un budget pour en assurer la continuité, . Enfin, il y a des actions qui ont de bonnes perspectives de devenir auto-suffisantes en valorisant les produits issus de ces actions.

Le projet INTEGRE passe maintenant le relais au nouveau programme financé par l'11^{ème} FED régional pour la région Pacifique, dont la convention de financement a été signée le 10 avril dernier (voir article ci-dessous). Son objectif est de construire un développement durable et résilient des économies des PTOM face au changement climatique, en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles. Le nouveau programme régional sera mis en œuvre en co-délégation par la CPS et le PROE .



Evénements Europe

10ème FED territorial : lancement des travaux d'assainissement des eaux usées de PPT

Le 28 novembre 2017, en présence du Président Edouard Fritch, accompagné du Haut-commissaire, René Bidal, du chef du bureau de la commission européenne pour les Pays et Territoires d'Outre-mer du Pacifique (PTOM), Tomas Mateo-Goyet, mais également du ministre en charge de l'environnement, Heremoana Maamaatuaiahutapu, et du maire de Papeete, Michel Buillard, le panneau annonçant

l'installation des travaux d'assainissement des eaux usées de la ville de Papeete pour la zone 1FED(*) a été dévoilé.

Depuis 2006, la ville de Papeete s'attache à développer son service d'assainissement collectif des eaux usées. Près de 10 km de réseaux de collecte des eaux usées ont ainsi été posés sur la plaine littorale de Papeete, ce qui a permis le raccordement de 600 abonnés. Une station d'épuration Te Ora No Ananahi, innovante, et respectueuse de l'environnement et son émissaire, ont également été construits et mis en service en septembre 2016.

Avec le soutien de l'Union européenne, le Pays en collaboration avec la ville de Papeete a lancé une nouvelle extension du réseau de collecte des eaux usées. Financés par le 1010^{ème} Fonds Européen de Développement (FED), à hauteur de 2 milliards XPF, ce sont ainsi 7 km de réseaux supplémentaires qui seront posés d'ici 2019, essentiellement entre le centre Vaima et le quartier Paofai (=Zone 1FED*). Cette extension prévoit la construction de trois nouveaux postes de refoulement, un poste de relevage et de plus de 200 tabourets de branchement afin de relier les futurs usagers du réseau.

Après cette inauguration, la population a été tenue informée des travaux à venir au travers d'une campagne de communication diversifiée (diffusions radio et télévisées, articles de presse, flyers, ...). Les travaux ont commencé mi-janvier et se déroulent principalement de nuit pour perturber le moins possible la circulation dans les rues de la capitale.



Arrivée de Thierry Catteau, nouveau chef du BAE, bureau des affaires européennes



Le 13 février 2018 M. Thierry Catteau a pris ses fonctions en tant que chef du bureau des affaires européennes de la délégation aux affaires internationales, européennes et du Pacifique. Thierry revient en Polynésie après plusieurs années passées en Europe et aux Îles Fidji, pendant lesquelles il s'est spécialisé en affaires publiques et européennes. Il détient un master en affaires publiques et européennes obtenu auprès de l'Institut d'Etudes Politiques de Lille, un master en politiques et sociétés comparées Asie-Pacifique obtenu à Sciences Po Paris et un master en relations extérieures de l'Union européenne obtenu auprès du Collège d'Europe de Bruges (Belgique). Au niveau professionnel, il a acquis une profonde connaissance de la Commission européenne grâce à son poste de référent pour les pays du Pacifique auprès de la Direction Générale pour le Développement et la Coopération (DG DEV) entre 2009 et 2011 et au poste occupé auprès de la Délégation de l'UE pour le Pacifique basée aux îles Fidji entre 2011 et 2017. Interrogé à propos de ses nouvelles fonctions, il a précisé: « C'est un grand bonheur et honneur d'être rentré au *Fenua* pour y travailler et d'être avec la famille et les amis! Quand on acquiert des compétences à l'étranger, il est important de revenir en faire bénéficier notre territoire et lui rendre ce qu'il nous a apporté. Je remercie le Président et le gouvernement pour la confiance qu'ils m'accordent et avec la très bonne équipe en charge des affaires européennes nous avons à cœur de faire tout notre possible pour renforcer les relations entre notre pays et l'Union européenne. » Nous félicitons Thierry pour son nouveau poste et lui souhaitons le mieux pour cette nouvelle aventure qui commence !

Signature de la convention de financement du 11^{ème} FED territorial



BRUXELLES – Convention de financement pour l'11^{ème} FED territorial

A l'occasion du 16^{ème} Forum entre l'Union européenne et les pays et territoires d'Outre-mer qui s'est tenu en février 2018 à Bruxelles, le vice-président, Teva Rohfritsch, mandaté par le Président Edouard Fritch, a procédé à la signature de la convention de financement du 11^{ème} Fonds européen de développement (FED) territorial, avec le co

mmissaire européen pour la coopération internationale et le développement, Neven Mimica, et en présence de la ministre du Tourisme, Nicole Bouteau

Cet évènement fait suite à la signature du document de programmation intervenu le 24 novembre 2017 entre le vice-président et le commissaire Mimica, qui présentait les axes stratégiques de la nouvelle coopération du 11^{ème} FED consacrée au développement touristique. La convention de financement entérine donc le nouveau partenariat entre l'Union européenne et la Polynésie française pour un montant de 3,6 milliards XPF Il s'agit de l'enveloppe la plus importante accordée à un PTOM européen. L'objectif général de ce programme d'appui est le développement socio-économique du Pays à travers la hausse des recettes touristiques et des créations d'emplois directs et indirects.

Les objectifs spécifiques du programme sont :

- l'affirmation de la destination à travers la dynamisation de la promotion afin de conquérir des nouveaux marchés géographiques, d'exploiter des nouvelles niches et d'optimiser les moyens de commercialisation ;
- la mise en place des conditions du développement du tourisme à travers l'adaptation du niveau des infrastructures publiques aux besoins du secteur, le développement des infrastructures privées par une réforme des aides directes et fiscales, la valorisation du patrimoine naturel et culturel et la professionnalisation des acteurs ;
- la restructuration de la gouvernance du secteur afin d'améliorer le pilotage de la politique publique et l'appropriation des professionnels et de la population en créant des instances de concertation à tous les niveaux entre les acteurs locaux, la société civile et les pouvoirs publics.

Les principaux résultats attendus sont :

- les revenus issus du tourisme sont augmentés ;
- les retombées sociales du tourisme pour la population sont améliorées ;
- le nombre de visiteurs est augmenté ;
- la contribution du secteur du tourisme au PIB de la Polynésie française est améliorée.

Les principaux partenaires seront le ministère du tourisme (service du tourisme) et le ministère des finances (direction du budget et des finances). Un comité de pilotage a été mis en place pour la mise en œuvre de la stratégie, de l'évaluation de la performance de la politique publique du tourisme ainsi que de l'évaluation du cadre d'intervention de l'action.

OCTA innovation : visite de Milan Jezic von Gesseneck



Le directeur du projet OCTA (Overseas Countries and Territories Association/Association des Pays et Territoires d'Outre-Mer) Innovation Milan Jezic von Gesseneck, s'est rendu en mission en Polynésie française entre le 28 février et le 8 mars 2018. OCTA Innovation est un programme financé par 10^{ème} FED régional thématique dédié à tous les PTOM européens. L'objectif de ce programme est de promouvoir des stratégies d'innovation, diversifier l'économie, améliorer la

compétitivité à l'échelle régionale et mondiale et développer durablement les PTOM. Ce programme a été lancé en 2013 et prendra fin en 2022.

Dans le cadre d'OCTA Innovation, la Stratégie Territoriale de l'Innovation (STI) de Polynésie française a été pilotée par le ministère en charge de la recherche et élaborée par le comité consultatif de l'innovation composé des : différents ministères composant le gouvernement, de la délégation territoriale à la recherche et à la technologie (DTRT), de la délégation à la recherche, de la délégation aux affaires internationales, européennes et du Pacifique (DAIE) du cluster maritime de la Polynésie française et de la grappe d'entreprises Tahiti Fa'ahotu. La STI s'articule autour de trois orientations stratégiques : 1. Développer la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat ; 2. Accroître l'impact Economique de la Recherche par le transfert de Technologie et une R&D plus performante ; 3. Faire de la Polynésie française la vitrine du savoir-faire européen en matière de lutte contre le changement climatique.

La validation de la STI a donné le droit aux PTOM de prétendre à une subvention européenne pour le lancement d'un projet pilote innovant. Le Projet polynésien « Ra'o Puha » de bioconversion des tourteaux de coprah a été le projet le mieux noté par les membres du jury d'experts. Ce projet a été financé à hauteur de 80 000 € par l'Union Européenne, 70 000 € par l'Ademe et 40 000 € par la Société Technival. Ce financement européen est arrivé à son terme le 28 février 2018. C'est dans le cadre du bilan du projet pilote, que la mission en Polynésie française de Monsieur Milan Jezic Von Gesseneck a été organisée.

Profitant de la venue cet expert comptant plus de 35 ans d'expérience professionnelle en matière de développement, de transfert de technologie, de compétitivité, de recherche appliquée et d'innovation, le ministère en charge de la recherche a organisé d'une part la deuxième édition du marché de l'innovation le 1^{er} mars 2018 à l'issue duquel a été lancé le concours POLYNOV et d'autre part a organisé une série de rencontres avec les acteurs locaux de l'innovation.

La mission du directeur du projet OCTA Innovation et le travail avec les acteurs de l'innovation en Polynésie française a montré l'énorme progrès du renforcement de l'innovation en Polynésie française. La stratégie d'innovation et les nombreuses opportunités de travail dans le domaine de l'innovation ont été évaluées lors des réunions organisées par Bran Quinquis, directeur de l'innovation. Monsieur Milan Jezic von Gesseneck a suivi et félicité le travail sur l'innovation mené en Polynésie française depuis plus de trois ans par certaines personnes clés de l'administration ainsi que les entrepreneurs polynésiens travaillant sur des projets innovants en matière d'architecture, d'énergies renouvelables, d'agroalimentaire, d'économie circulaire ou de lutte contre les espèces envahissantes et l'équipe de la grappe d'entreprises Tahiti Faahotu.

La Polynésie française a l'un des conseils d'innovation les plus actifs parmi les PTOM européens.. Actuellement, les discussions portent sur la mise à jour de la feuille de route et sur l'actualisation des domaines de stratégies de spécialisation intelligente pour la Polynésie française. Les objectifs ne sont pas seulement la mise à jour des spécialisations intelligentes de la Polynésie française, mais ils sont aussi de garantir la manière de mise en œuvre transversale de l'innovation à travers tous

les secteurs, d'établir des partenariats public-privé efficaces et d'établir les politiques et les instruments les plus adéquats pour le soutien de l'innovation.

Pour plus d'information sur OCTA Innovation, cliquez [ici](#).

Ateliers de travail du programme de recherche INSeaPTION en Polynésie française



Dans le cadre d'une première mission de l'équipe du programme INSeaPTION, des ateliers réunissant les acteurs locaux concernés par les problématiques climatiques ont été organisés à Papeete les 22 et 23 mars 2018.

INSeaPTION est un projet financé par l'Union européenne à travers une initiative du programme de recherche Horizon 2020 appelée European Research Area for Climate Services (ERA4CS) et centrée sur les services climatiques. Par service climatique, est entendu l'ensemble des informations et prestations qui permettent d'évaluer et de qualifier le climat passé, présent ou futur, d'apprécier la vulnérabilité des activités économiques, de l'environnement et de la société au changement climatique, et de fournir des éléments pour entreprendre des mesures d'atténuation et d'adaptation. Ce programme a l'ambition de soutenir le co-développement de services climatiques entre les acteurs nationaux à locaux impliqués et les scientifiques en vue de promouvoir l'adaptation au changement climatique. Pour cela, il s'appuie sur l'échange de connaissances entre les acteurs et les chercheurs, et sur le développement par ces derniers de connaissances locales à régionales sur les impacts morphologiques, biophysiques et socio-économiques du changement climatique. Dans ce contexte, INSeaPtion cible les services

climatiques dédiés à l'adaptation des zones côtières sur deux sites d'étude : Les Maldives et la Polynésie française. En Polynésie française, le projet INSeaPTION vise plus particulièrement à évaluer les impacts de l'élévation du niveau de la mer, afin d'accompagner les acteurs dans la conception de trajectoires d'adaptation. Ce travail d'information scientifique vise à identifier les Pays vulnérables qui nécessitent des mesures d'adaptation financés via des financements globaux.

Les ateliers organisés en mars 2018 ont permis de présenter les impacts attendus suite à l'élévation du niveau de la mer, puis d'échanger avec les acteurs sur les enjeux et les échéances en termes d'adaptation du territoire de Polynésie française. Cette première phase d'échanges a représenté une étape essentielle du projet INSeaPTION, puisqu'elle a permis de cerner les attentes des acteurs engagés en termes de services climatiques, afin de s'assurer que le projet INSeaPTION y réponde de manière satisfaisante.

L'équipe a été conduite par Madame Virginie Duvat (Professeure de Géographie à l'Université de La Rochelle, coordinatrice du projet INSeaPTION en Polynésie Française et Lead Author Small Islands du 5ème rapport d'évaluation du GIEC) et par Monsieur Gonéri Le Cozannet (Docteur et ingénieur au BRGM Orléans, coordinateur général du projet). Elle a également été constituée de Madame Heitea Terorotua, doctorante polynésienne en géographie à l'Université de La Rochelle, en charge de l'animation du projet en Polynésie française.

La fiche technique du programme est disponible [ici](#).

Signature de la convention de financement du 11ème FED régional



Julian Wilson, Ambassadeur de l'Union européenne pour le Pacifique agissant au nom de la Commission européenne, et Philippe Germain, président du gouvernement de la Nouvelle Calédonie agissant au titre d'ordonnateur régional représentant les quatre pays et territoires d'outre-mer du Pacifique (Pitcairn, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle Calédonie), ont signé, mardi 10 avril au

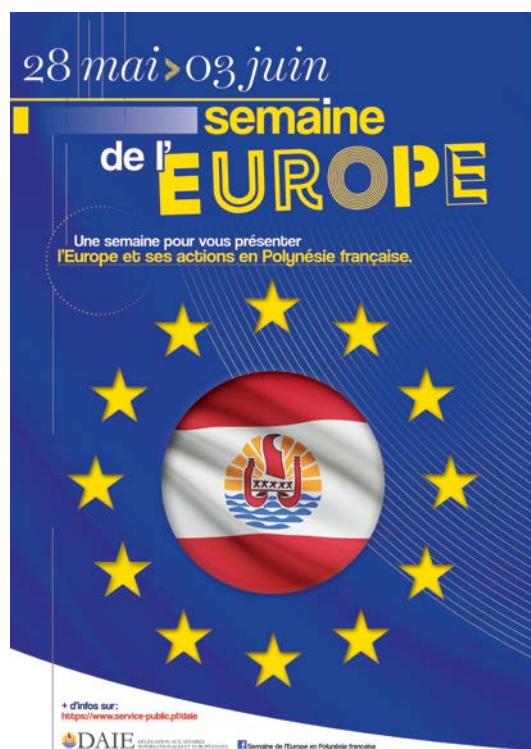
gouvernement, la **convention relative au financement du 11e Fonds européen de développement régional** (FED régional) pour la **période 2014-2020**.

Cette convention prévoit un apport de la Commission européenne de **36 millions €** (4,295 milliards XPF) pour la mise en œuvre d'un programme régional d'appui au secteur de **l'environnement et de la gestion durable des ressources naturelles**. Il prendra le relais du programme INTEGRE (Initiative des Territoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement), financé par le 10eFED régional et dont la phase de mise en œuvre est arrivée à son terme.

Pour plus d'informations : **le dossier de presse** du Gouvernement de Nouvelle Calédonie.

Save the date

Semaine de l'Europe du 28 mai au 03 juin 2018



La Polynésie française bénéficie au travers du 10ème FED territorial d'un programme visant à améliorer la communication et la visibilité des actions de coopération entre l'Union européenne (UE) et la Polynésie française. L'objectif principal du programme est d'accroître au sein du public polynésien, la connaissance de l'UE, de ses valeurs et de ses actions et notamment les programmes financés par

l'UE mis en œuvre en PF. Dans ce cadre, le bureau des affaires européennes de la délégation aux affaires internationales, européennes et du Pacifique (DAIE) organise entre le 28 mai et le 03 juin 2018 la deuxième édition de la semaine dédiée à l'Europe.

L'édition 2018 prévoit nombreuses actions à travers les médias grâce au concours des partenaires qui bénéficient des aides de l'Union européenne : : des articles, reportages et interviews dans la presse écrite, à la radio et à la télévision ainsi que la diffusion de 6 modules animés sur le rôle et l'engagement de l'Europe en Polynésie française.

En marge de ces actions médiatiques, d'autres opérations de visibilité aux couleurs européennes seront promues : l'installation dans la capitale de drapeaux, un partenariat avec des restaurants partenaires proposant des plats typiques et également en innovation pour cette édition 2018, la mise en ligne d'une page Facebook dédiée avec le lancement d'un quiz autour de l'Europe.

Pour plus d'informations sur le programme de la semaine de l'Europe, nous vous invitons à visiter la page internet du bureau des affaires européennes en cliquant [ici](#).

BAE / DAIE DÉLÉGATION AUX AFFAIRES INTERNATIONALES ET EUROPÉENNES DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Adresse : BP 2551, 98713 Papeete, TAHITI - Quartier Broche, Avenue Pouvanaa A Oopa - Téléphone : 40472221 - Email : daie@presidence.pf